



# LES ECHOS

Bulletin d'informations municipales n°37

## AU SOMMAIRE

- **État-Civil 2<sup>e</sup>me semestre 2025**
- **Mot du Maire**
- **Vie locale à Ottonville-Ricrange :** événements ayant eu lieu de juillet à décembre 2025
- **Mots des Associations** : Conseil de Fabrique, MJC et APEOR
- **Informations diverses**
- **Résumés des Conseils Municipaux**
- **Article et Jeu**

## SITE INTERNET

Informations sur notre village , résumés des conseils municipaux, événements à venir, informations administratives etc... sont consultables à l'adresse :

[www.ottonville.fr](http://www.ottonville.fr)

Pour prendre contact avec «Les Échos» merci d'adresser vos messages à :  
[carine.mairie.ottonville.57@gmail.com](mailto:carine.mairie.ottonville.57@gmail.com)

## JOURS DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

- ♦ Le **lundi et le vendredi** de 15h30 à 18h00 et les mardis matins sur rdv uniquement.
- ♦ **La mairie sera fermée du 22 décembre au 4 janvier 2026 inclus**

N° de tél. de la mairie : 03 87 79 25 14

**mail : [mairie@ottonville.fr](mailto:mairie@ottonville.fr)**

## ÉTAT CIVIL 2<sup>e</sup>me SEMESTRE 2025

### NAISSANCES : UN CARNET BIEN ROSE !

- ♦ **Le 12 août 2025**, la petite Arya est venue combler de bonheur Jean-Marie HARTMANN et Lysiane BECKER, domiciliés à Ricrange.



- ♦ Quelques jours plus tard, le **18 août 2025**, Nisa, est venue agrandir la famille de Cem DEMIR et Deniz MERCIN, domiciliés à Ricrange.

- ♦ **Le 28 septembre**, un nouveau petit cœur est venu agrandir notre village : **Delia** a pointé le bout de son nez au domicile d'Edgar et Teresa DETTER, habitants de Ricrange.



- ♦ **Le 10 décembre**, enfin, la petite **Ambre** est arrivée dans le foyer de Baptiste BECKER et Sophie LALLEMENT, eux aussi domiciliés à... Ricrange !

**Bienvenue à ces petites filles et félicitations aux parents.**

**Ni mariage ni décès ce deuxième semestre 2025**

## LE MOT DU MAIRE

À l'heure où l'année s'achève et où les lumières de fin d'année s'installent dans nos foyers, vient le moment de faire une pause, de regarder le chemin parcouru ensemble et d'esquisser celui qui s'ouvre devant nous. Ce temps de partage est pour moi essentiel : il reflète la vitalité de notre commune et la force du lien qui nous unit.

L'année 2025 a été dense et marquée par de nombreux projets, menés malgré un contexte parfois complexe. Grâce à une gestion rigoureuse et à l'engagement de l'équipe municipale — que je tiens à remercier chaleureusement pour son investissement constant, souvent discret et bénévole — plusieurs réalisations ont vu le jour : amélioration des équipements communaux, travaux au cimetière, plantation d'arbres, repas intergénérationnel, et bien sûr la création du parcours de santé en plein air *Clément Tritz*. Cet espace, dédié à l'activité et au bien-être, se veut aussi un hommage à un homme profondément attaché à la vie communale. Ces réalisations ne sont pas seulement des chantiers techniques ; elles sont le fruit d'une volonté politique claire : celle de faire de notre commune un lieu plus accueillant, plus durable et plus solidaire. Chaque euro investi a été pensé pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir de nos enfants.

Au-delà des infrastructures, ce qui fait véritablement battre le cœur de notre village, ce sont les femmes et les hommes qui le font vivre au quotidien. Notre commune peut compter sur une vie associative précieuse, portée par quelques associations très engagées. Le Conseil de Fabrique, la Chorale et l'Association des Parents d'Élèves d'Ottonville Ricrange jouent un rôle essentiel dans l'animation du village, la transmission des traditions, le soutien aux familles et la création de moments de rencontre et de convivialité. Ces moments que nous avons partagés lors des fêtes locales et des commémorations ont rappelé combien nous sommes attachés à l'esprit de partage qui nous définit. Je remercie très sincèrement ces associations, ainsi que l'ensemble des bénévoles, pour le temps, l'énergie et

la passion qu'ils consacrent à la collectivité. Sans eux, bien des initiatives ne seraient tout simplement pas possibles.

L'année écoulée nous rappelle également combien le bien-vivre ensemble repose sur le respect de chacun. Le respect des règles, des espaces communs et des usages du quotidien est l'affaire de tous. C'est par des gestes simples (balayer, entretenir sa propriété, déclarer ses travaux...), répétés chaque jour, que nous pré-servons la qualité de vie, l'équité et l'harmonie au sein de notre commune.

L'école reste enfin au cœur de nos attentions et de nos espoirs. À la rentrée de septembre 2025, 34 enfants étaient scolarisés Un effectif stable mais fragile. Deux classes se maintiennent depuis plus de vingt années, offrant aux élèves une éducation de qualité dans un cadre optimal : accueil périscolaire le matin, à la pause méridienne et après les cours, équipements modernes — ordinateurs, tableaux interactifs — et, surtout, un fort investissement des parents d'élèves qui œuvrent depuis plus de dix-sept ans, et tout particulièrement depuis septembre, au bien-être des enfants. Puissions-nous voir cette dynamique se poursuivre le plus long-temps possible...

À l'aube de l'année 2026, nous poursuivrons tous nos efforts avec la même volonté de proximité, d'écoute et d'action, afin de préparer l'avenir tout en restant fidèles à l'esprit de solidarité qui caractérise notre village. En cette période de fêtes, mes pensées vont à celles et ceux qui traversent des moments difficiles, ceux que la maladie touche ou que la solitude isole. Puissent ces jours apporter à chacun chaleur, réconfort et espoir.

Au nom du Conseil municipal et du personnel communal, je vous adresse, chères habitantes et chers habitants, mes vœux les plus sincères pour un Noël doux et une année 2026 sereine, solidaire et pleine d'élan.

Votre maire, Gérard SIMON

# RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE 2025

Nous voilà déjà presque arrivés au terme de cette année 2025. Vous avez pu vivre avec l'équipe municipale la création et l'inauguration de plusieurs projets - qui ont amélioré la gestion de la commune tout comme la vie de tous les habitants. Personne n'a chômé ! Et les associations non plus... A leur rythme, avec leurs moyens, elles ont participé à vous rendre la vie agréable, belle et vivante. Retraçons brièvement, ensemble, les événements qui ont marqué nos vies à l'échelle locale...

**4 & 11 janvier** : l'APEOR distribue les galettes des rois.

**25 janvier** : le Conseil de Fabrique fête la Conversion de Saint-Paul. Mme Véronique Sonntag, conteuse et habitante du village, participe à l'événement.

**14 mars** : les enfants de l'école participent à l'opération Nature Propre. Plus de 2m<sup>3</sup> de déchets sont ramassés.



**30 mars** : marché équitable et solidaire organisé par le Conseil de Fabrique. 551€ sont reversés à « Artisans du Monde ».

**26 avril** : chasse aux œufs et goûter avec l'APEOR. Malgré la pluie et le terrain détrempé, une solution de secours a été trouvée !



**27 avril** : les motards de l'association « Une Rose, Un Espoir » sillonnent les rues du village et profitent d'un petit-déjeuner offert par la municipalité avant de repartir moteurs vrombissants.

**11 mai** : le Conseil de Fabrique organise un concert en l'église du village : spectacle envoûtant autour d'un saxophoniste et d'une pianiste de talents et de la splendide chorale A'Croche Chœur.



**1<sup>er</sup> juin** : Ottonville est traversé par les marcheurs qui participent à la Marche Solidaire organisée par Groupama. Tous les fonds récoltés sont reversés à l'association « aslhsp-France ».

**22 juin** : inauguration de l'espace « Clément TRITZ » dédié à l'ancien édile puis repas champêtre intergénérationnel à l'étang des Colverts.



**9 juillet** : un hélicoptère enchaîne les rotations aériennes pour faciliter l'implantation de la nouvelle antenne de téléphonie.

**1<sup>er</sup> septembre** : 34 enfants font leur rentrée scolaire auprès de Mmes Newel, Seva et Abbad.



**30 septembre** : nouveau bureau pour l'APEOR. Cindy et Aurélie prennent les rênes de l'association. Cédric ceux du secrétariat.

**5 octobre** : Le sosie vocal d'Elvis vient enflammer le repas des anciens d'Ottonville.



**31 octobre** : l'APEOR organise Halloween : maquillage, bal et défilé pour les enfants. Une vente de potage et de charcuteries termine la soirée.



**11 novembre** : commémoration de l'Armistice 1918 devant de nombreux habitants. Puis vin d'honneur



**22 novembre** : Beaujolais Nouveau ! Des plateaux repas sont proposés à la vente par le Conseil de Fabrique.

**6 décembre** : Saint Nicolas est fêté avec l'APEOR. Un superbe marché artisanal vient compléter la venue du Saint



**8 décembre** : Kappelfescht à Ricrange.



L'équipe municipale souhaite exprimer sa gratitude aux associations et à l'ensemble de la population pour leur soutien et leur implication. Nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette fin d'année, avec l'espoir que 2026 apporte à chacun bonheur, santé et projets accomplis.



# VIE LOCALE

Retraçons ensemble les activités et les événements qui ont accompagné les habitants au cours de ce dernier semestre 2025...

## RENTRÉE SCOLAIRE



Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025, ce sont 34 enfants qui ont franchi les portes de l'école Gérard LOSSON pour une première rentrée ou pour retrouver le chemin des classes. Un effectif qui reste stable et certes modeste... mais c'est toujours avec le même immense plaisir que Mesdames Sabine Newel et Carine Seva, épaulées par Fatima Abbad, ont accueilli nos petits écoliers. Sabine assure toujours la direction de l'établissement tout en enseignant dans la classe des « petits », qui regroupe 15 élèves de Grande Section, CP et CE1. Elle est secondée par Carine, nouvelle arrivée... mais pas vraiment étrangère à l'école, puisqu'elle avait déjà enseigné à Ottonville il y a une quinzaine d'années. Carine prend en charge 19 élèves de CE2, CM1 et CM2. Pour compléter cette équipe de choc, Madame Roxane Arnould intervient une fois par semaine.



Classe des petits, classe des grands et photo de groupe ci-dessous



Quel avenir ?

La démographie est en berne et les chiffres des naissances ne cessent de chuter entraînant inexorablement la baisse du nombre d'élèves... Pour le moment, l'école est vivante et debout.

La rentrée prochaine, ce sont à nouveau 34 enfants qui sont attendus dans notre école. Un chiffre stable. Croisons les doigts pour qu'un hiver froid et ennuyant pousse à la re-natalité !



## RETOUR DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Un nouveau bureau, une nouvelle équipe et, surtout, une nouvelle dynamique : la nouvelle Association des Parents d'Élèves d'Ottonville-Ricrange (APEOR) affiche clairement sa volonté d'insuffler un vent de renouveau au sein du village. Forte de l'engagement de parents motivés, l'association souhaite à la fois redonner du rythme aux activités locales et offrir aux enfants de l'école des moments de partage, de créativité et de découverte.

L'assemblée générale du **30 septembre 2025** a marqué une étape importante dans l'histoire de l'APEOR avec la mise en place d'un bureau renouvelé et unanimement soutenu : Mesdames Cindy Dorvaux et Aurélie Lechner ont été élues, respectivement, aux postes de présidente et trésorière, tandis que Monsieur Cédric Dorvaux a pris la place de secrétaire de l'association. Tous trois ont exprimé, aux membres présents, leur souhait de proposer des actions accessibles, utiles et fédératrices, tout en renforçant les liens entre les familles, l'école et le village. Parmi les premières initiatives adoptées par la nouvelle équipe figure le **retour des mercredis récréatifs**, particulièrement appréciés des enfants et des parents. Dans la salle des fêtes, gracieusement mise à disposition par la mairie, trois premières séances dédiées aux activités créatives autour d'Halloween et de Noël ont été programmées les **29 octobre, 26 novembre et 3 décembre 2025**. Ces ateliers ont eu pour objectif de permettre aux enfants de fabriquer divers objets décoratifs ou artisanaux, dans une ambiance ludique et festive. Pour Halloween, décoration de citrouilles, atelier maquillage, shooting photo et même un bal pour les petits monstres !



Au programme : ateliers divers, maquillage, goûters puis bal pour les enfants



Les deux autres mercredis ont été mis au service de la création d'objets décoratifs qui ont été ensuite proposés à la vente lors du **marché de Noël** (voir article « Marché de Noël ») du 6 décembre 2025.



À travers ces projets, l'APEOR réaffirme son rôle essentiel : **soutenir la vie scolaire, encourager les initiatives locales et offrir aux enfants un cadre propice à l'épanouissement et au plaisir de grandir ensemble.**

La commune se réjouit de cette nouvelle énergie et adresse ses félicitations et ses encouragements à toute l'équipe menée tambour battant par Cindy et Aurélie. Jérémie L., Marie O., Cédric D., Alice ou Laurent B. s'impliquent aussi énormément. Sans oublier Marie M., Muriel A., Magali T. et tous les autres parents et grands-parents qui sont présents à chaque fois que le renfort est nécessaire !

# REPAS DES SENIORS 2025

Comme le veut la tradition — respectée chaque année, à l'exception de la parenthèse sanitaire du Covid — notre commune a eu le plaisir d'accueillir le repas des seniors, organisé comme toujours le premier dimanche d'octobre. Un moment apprécié de tous, où convivialité, retrouvailles et bonne humeur étaient une fois de plus au rendez-vous.



Plus d'une soixantaine de personnes avaient répondu par l'affirmative à l'invitation de la commune

 Le **dimanche 5 octobre 2025**, un vent de dynamisme a soufflé sur Ottonville et sa salle des fêtes ! Sous le signe du rockabilly et du rock, la soixantaine de participants s'est retrouvée projetée dans l'ambiance des années 60 et 70. Pas besoin de sortilèges ni même d'une DeLorean dopée au plutonium : la magie venait d'une surprise soigneusement préparée par l'équipe municipale. C'est grâce au sosie vocal d'Elvis Presley, Monsieur Evil Freddy, artiste mosellan, dont la ressemblance de timbre a surpris plus d'un, que les plus grands classiques du "King" ont résonné dans la salle des fêtes : *Don't Be Cruel*, *Blue Suede Shoes*, *Suspicious Mind*, en passant par *It's Now or Never* ou *Love Me Tender*. Quelques clins d'œil musicaux ont également rendu hommage à Dick Rivers, Paul Anka ou encore Eddy Mitchell. Ainsi, chacun des invités a pu retrouver ses souvenirs au rythme de cette époque mythique.



Très vite, les doigts ont battu la mesure sur les tables, puis les pieds ont commencé à marquer le tempo... et il n'a pas fallu longtemps pour que quelques couples se lancent sur la piste de danse. Entre déhanchements joyeux, pas de rock endiablés et sourires complices, l'après-midi a pris des allures de bal d'autan sous le regard bienveillant de l'artiste !



Un soin tout particulier avait été apporté à la décoration des tables, imaginée et réalisée par Madame Adèle Tritz. Avec beaucoup de goût, elle a su marier l'univers de la musique à celui de la fête : disques vinyle en dessous de table, serviettes ornées de petites notes de musique, couleurs vintage et clins d'œil aux années rock. Une ambiance chaleureuse et harmonieuse qui a donné une touche supplémentaire de magie à la journée. Un grand merci à elle pour son investissement et sa créativité très appréciés.



Un bouquet de fleurs en remerciement de son investissement

Le repas des seniors a aussi été l'occasion, pour M. le Maire, de mettre à l'honneur notre couple de doyens, Monsieur et Madame Weber, respectivement 93 et 92 ans, qui ont fêté, le 10 avril dernier, leurs 69 ans de vie en commun ; même mise à l'honneur pour Monsieur et Madame Golabek qui viennent de fêter, quant à eux, leurs noces d'or (50 ans d'amour) ! De petits cadeaux leur ont été offerts par la municipalité, en signe de sympathie.



Félicitations aux deux couples : 119 ans d'amour à eux quatre... et toujours le sourire !

Le repas en lui-même a été concocté par Monsieur Didier RIGONI, traiteur situé sur Bertrange. Les gâteaux servis en dessert avaient été créés par la pâtisserie Ketzinger de Roupeldange.

Cette édition du repas des seniors s'est achevée dans une ambiance aussi conviviale qu'émouvante. Chacun a profité pleinement de ce moment partagé, d'autant qu'il s'agissait du dernier repas des seniors du mandat de l'équipe municipale en fonction.

- Une page symbolique se tourne, mais l'esprit de ce rendez-vous, lui, demeure intact : bienveillance, sourires, complicité et plaisir d'être ensemble.

L'espoir est grand de **tous se retrouver l'an prochain**, encore plus nombreux, pour vivre une nouvelle journée placée sous le signe de la joie, du plaisir... et de quelques surprises, bien sûr !



Photo souvenir d'une bien belle journée !

# HALLOWEEN 2025 AUX COULEURS DE L'APEOR

Cette année, Halloween a pris des airs de fête au sein de l'APEOR. Les traditionnelles festivités ont débuté dès le **29 octobre** avec un atelier de confection de citrouilles où les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination. D'autres activités ont aussi été proposées : dessins, maquillages ... (voir article sur les Mercredis Récréatifs). La soirée s'est poursuivie par le bal des petits monstres, réunissant sorcières, vampires, squelettes et autres créatures fantastiques dans une ambiance joyeuse et conviviale.



Photo de groupe des petits monstres

Cette première journée a aussi été mise à profit pour préparer la soupe d'Halloween. Un grand merci à Marie et aux autres bénévoles dont l'aide précieuse a largement contribué au succès de cette préparation gourmande, toujours très appréciée par les villa-geois.



Le **31 octobre au soir**, après le traditionnel défilé dans les rues d'Ottonville et de Ricrange, la soupe ainsi que des plateaux de charcuteries, en provenance de la Fromagerie de Courcelles-Chaussy, ont été proposés à la vente. Cette année, une tombola a également été organisée : un tirage au sort parmi tous les acheteurs de soupe a désigné **Charlotte M.** comme heureuse gagnante du panier garni spécialement préparé pour l'occasion ! Félicitations à elle.



L'ensemble des bénéfices récoltés lors de cet événement sera intégralement reversé au profit des **activités destinées aux enfants de la commune**, contribuant ainsi à financer de nouveaux projets éducatifs, culturels ou ludiques.

Dans la salle des fêtes, les bénévoles distribuent, avec moult sourires, les portions de soupe et les assiettes de charcuteries.

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

**Le 11 Novembre... Cette date emblématique porte en elle le souvenir des sacrifices consentis et le devoir de mémoire envers toutes celles et tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation. Un devoir de mémoire essentiel, que les édiles n'oublient jamais d'honorer et qu'ils commémorent, avec émotion et aux côtés de leurs administrés, à l'aube de chaque mois de novembre.**



Élus et officiels devant le monument aux morts qu'elle a encore et toujours au devoir de mémoire. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes pour ce moment de recueillement partagé.

Après le dépôt des gerbes et les discours officiels (voir photo ci -contre), la cérémonie s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur convivial, réunissant plus de soixante participants dans la salle des fêtes. Merci à Uschi, Mireille, Fabienne, Anita, Flore et Aymeric pour leur présence et pour avoir contribué à faire de cet instant de fraternité, une chaleureuse parenthèse automnale !

Cette année, la cérémonie commémorative s'est tenue à 11h00, devant le Monument Aux Morts, en présence d'une délégation d'anciens combattants, des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir les maires d'Eblange (M. Hombourger), de Velving (M. Arnould) et de Valmunster (M. Butterbach), qui avaient tous répondu favorablement à l'invitation de la mairie.

La participation particulièrement importante de la population locale, cette année 2025, témoigne de l'attachement profond



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Dans quels pays d'Europe, le 11 novembre est-il célébré ?



**En France**, le 11 novembre est un jour férié depuis 1922. On y commémore l'armistice de 1918 qui met fin à la Première Guerre mondiale et on rend hommage aux soldats morts pour la France.

Depuis la loi du 28 février 2012, cette journée honore également toutes les victimes et tous les anciens combattants, quel que soit le conflit. Son symbole est le bleuet, porté en boutonnière.



**En Belgique**, le 11 novembre est lui aussi férié et dédié à l'Armistice. Les cérémonies se déroulent notamment à la Porte de Menin à Ypres, ville devenue emblématique des combats de la Première Guerre mondiale.

**En Serbie**, depuis 2012, le 11 novembre est devenu le Jour de l'Armistice et il est également férié. Le pays y célèbre la victoire serbe et alliée lors du conflit de 1914-1918.



**Au Royaume-Uni**, le 11 novembre n'est pas un jour férié mais une journée de commémoration. À 11h, deux minutes de silence sont observées pour rappeler l'heure de la fin des hostilités en 1918. La cérémonie principale, la Journée du Souvenir, a lieu le deuxième dimanche de novembre. Le coquelicot (*poppy*) en est le symbole.

Enfin, **en Pologne**, le 11 novembre correspond non pas à l'Armistice, mais à la fête de l'Indépendance, retrouvée en 1918 après 123 ans de dominations austro-hongroises, russes et prussiennes.

# SAINT NICOLAS 2025

## Une fête chaleureuse organisée par l'APEOR

Samedi 6 décembre 2025, l'Association des Parents d'Élèves d'Ottonville Ricrange a œuvré, une nouvelle fois, pour proposer aux enfants de l'école, ainsi qu'à l'ensemble des habitants, une superbe journée.



Le samedi 6 décembre, l'APEOR a organisé sa traditionnelle fête de la Saint Nicolas. Si le mauvais temps a contraint l'association à annuler la parade du Saint à travers le village et les promenades en petit train, le reste des festivités a bien eu lieu ! La salle des fêtes, décorée aux couleurs de Noël, a accueilli petits et grands dans une ambiance conviviale et une logistique à toutes épreuves.



Côté ravitaillement des troupes, étaient proposées à l'achat : des dizaines de gourmandises sucrées (gâteaux divers...) et tout autant de crêpes : mais aussi des portions de tartiflette pour un repas complet et savoureux et des boissons variées pour combler les envies de chacun (vin chaud, café, bières, jus de fruits, fanta, coca...).



Personne n'est mort d'inanition avec les bénévoles de l'APEOR ! Les assiettes sur les tables étaient toutes bien remplies.

Côté animations, l'association avait voulu renouer avec la tradition, en organisant, dans la salle du fond, un **superbe marché d'artisanat de Noël**. Dix exposants — professionnels et amateurs — y ont présenté un large choix de créations : bougies, coffrets de parfum, décos de table, pochettes, gnomes en tissu faits main, boules à neige, bracelets. Des idées cadeaux pour tous les goûts et tous les budgets !



Un second marché, organisé par l'**APEOR**, mettait quant à lui en valeur les créations des enfants. Réalisations -plus belles les unes que les autres- dont la majorité avait vu le jour lors des mercredis récréatifs : rennes en bois, couronnes de l'Avent, centres de table, cuillères décorées, dessous de verres, boules et autres décos. L'intégralité des bénéfices, faut-il encore le préciser, sera utilisée pour financer les activités destinées aux enfants tout au long de l'année.



Deux stands bien achalandés avec les créations des enfants !

Un moment très attendu a également rythmé l'après-midi : l'arrivée de Saint Nicolas et de son complice de toujours, le Père Fouettard ! Attirés par les chants des enfants bien en voix, ils sont arrivés à Ottonville, vers 15h40...

La distribution de friandises\* a alors pu commencer. Quelques larmes pour les plus impressionnés, mais surtout beaucoup de sourires : les enfants d'Ottonville ont naturellement tous été jugés suffisamment sages pour recevoir leurs douceurs bien méritées !



Saint Nicolas fait son entrée au son de sa chanson légendaire. Avec l'aide de Fabienne et Gérard, il distribue ensuite les friandises aux enfants souvent impressionnés. Dessins et bisous ont été offerts au Saint Patron des écoliers en remerciements.



\* friandises offertes par la mairie.

Coiffés de leurs bonnets de Noël, les enfants font une dernière photo de groupe !

# KAPPELFESCHT 2025

Le 8 Décembre dernier, comme le veut la tradition, la Kappelfescht s'est déroulée à Ricrange.



La tradition a une nouvelle fois été respectée à l'occasion de la Kappelfescht, « la fête de la Chapelle ». Tout d'abord, une messe solennelle, en l'honneur de l'Immaculée Conception, a été célébrée sur place, réunissant deux officiants : l'abbé Gérard Kayser, ancien curé du secteur, et l'abbé Augustin Otchopko, récemment nommé. Originaire de Côte d'Ivoire, l'abbé Otchopko a été ordonné prêtre en 1987 et compte plus de trente années de service au sein de l'Église catholique. Il succède donc à l'abbé Gérard Kayser qui, après douze années de ministère à Boulay, a

désormais rejoint la paroisse de Freistroff. La célébration du 8 décembre a été magnifiée par la participation des chorales de Denting, Ottonville et Boulay, qui ont apporté une dimension à la fois musicale et solennelle à cette fête traditionnelle. À l'issue de la messe, un repas fraternel a réuni les Ricrangeois et leurs invités, dans un esprit de convivialité et de partage.



## QUI A FAIT QUOI CETTE ANNÉE ?

En Moselle, les traditions ont la vie dure... et c'est tant mieux ! Entre animations festives, rendez-vous conviviaux et événements liés à la vie religieuse, nos associations locales ont rythmé l'année. Testez vos connaissances avec ce petit jeu. C'est un QCM : une seule bonne réponse par question.

**Quelle association était en sommeil cette année ?**

La Chorale Ste Odile  La MJC  Le Conseil de Fabrique  L'APEOR

**Qui a organisé un concert en l'église ?**

L'APEOR  La Chorale Ste Odile  Le Conseil de Fabrique  La MJC

**La conversion de Saint Paul, le marché équitable et le Beaujolais nouveau (avec charcuteries et vin) ont été organisés par :**

La MJC  L'APEOR  Le Conseil de Fabrique  
 La Chorale

**Le bal des petits monstres et le défilé d'Halloween ont été organisés par :**

La MJC  Le Conseil de Fabrique  
 L'APEOR  La Chorale Ste Odile

**Le marché d'artisanat de Noël et la distribution de friandises par Saint Nicolas ont été proposés par :**

L'APEOR  La Chorale  La MJC  Le Conseil de Fabrique

**Les événements liés à la vie religieuse et au patrimoine cultuel relèvent de :**

L'APEOR  La MJC  Le Conseil de Fabrique

**En Moselle, le Concordat permet encore aujourd'hui l'organisation d'événements religieux inscrits dans la vie locale ?**

Vrai  Faux



# AMÉNAGEMENTS & AMÉLIORATIONS

On tente de faire  
toujours mieux !

## Réfection de la D154F, rue de la Forêt

La rue de la Forêt faisait partie des axes les plus dégradés de la commune. Les intempéries, l'usure du temps ainsi que les passages réguliers d'engins agricoles avaient fortement détérioré

l'enrobé. Trous, nids-de-poule et bas-côtés instables rendaient la circulation difficile sur certaines portions de route et pouvaient même présenter un risque pour les usagers. Afin d'améliorer la sécurité et le confort de tous, la municipalité a procédé à la réfection de la chaussée. L'entreprise TLE de Boulay est intervenue, à partir du 13 octobre 2025, pour appliquer une nouvelle couche de concassé sur les parties les plus abîmées du tronçon. Ces travaux permettent désormais une circulation plus fluide, plus sûre et plus agréable.

Après rabotage et  
reprofilage, un peu  
plus de 130m<sup>2</sup> de  
concassé ont été  
mis en place rue de  
la forêt (au niveau  
de la ferme et plus  
loin vers Eblange)  
ainsi que rue des Vergers.



Tronçons nouvellement réaménagés



## Plantation de nouveaux arbres

Pour améliorer le cadre de vie et apporter de l'ombre dans les années à venir, 105 hêtres, prélevés en forêt, ont été plantés cet automne par Michel Cadra, notre employé communal. Ces jeunes arbres bordent désormais le « Chemin de Vie », situé le long de l'espace sportif Clément TRITZ, .



Cette initiative vise à rendre ce lieu de promenade encore plus agréable. Au fil des années, les hêtres formeront une belle allée ombragée qui offrira fraîcheur et confort aux promeneurs, sportifs et familles fréquentant cet espace situé entre Ottonville et Ricrange, en pleine nature.

## Restauration de la rampe d'escalier & du mur du cimetière

Dans les mois passés, à plusieurs reprises, les blocs qui constituent la rampe de l'escalier menant à l'église avaient été déplacés par des inconnus, créant de ce fait une situation à risques. En effet, les blocs pouvaient tomber et blesser les fidèles, les visiteurs ou les enfants qui fréquentent les abords. Pour remédier à ce problème, M. le Maire a procédé au scellement des blocs de pierre puis a installé des pattes de scellement qu'il a lui-même fabriquées. Cette intervention assure désormais la stabilité de l'ensemble. Côté cimetière, tout l'ancien enduit du mur situé au sud menaçait de s'effondrer sur la route et/ou d'abîmer les tombes adjacentes. Michel Cadra, accompagné de Fabienne Tutin, première adjointe, a entrepris des travaux de restauration entre la fin novembre et le début décembre. La première étape a consisté à retirer l'ancien crépi, fortement détérioré, avant d'appliquer un premier enduit de consolidation. D'ici quelques semaines, un nouveau crépi viendra parfaire l'ensemble, offrant au mur une seconde jeunesse et renforçant la sécurité des lieux.



Des pattes ouvragées



## Décorations de Noël

Comme l'an dernier, le Conseil Municipal a choisi de consacrer une nouvelle enveloppe de 5 000 € à l'acquisition d'illuminations de Noël. Au total, **4657,78 €** ont été engagés pour l'achat de **19 nouvelles décorations** auprès de Decolum Illuminations. Ces équipements viennent compléter ceux déjà installés lors des fêtes de fin d'année 2024. Grâce à cet investissement, presque l'ensemble du village s'illumine désormais à la période des fêtes, avec une **trentaine de décorations basse consommation**. La rue de la Chapelle, le lotissement des Épis d'Or à Ricrange, la rue de l'Église, la rue de Guérange, la rue de la Forêt ou encore la rue de Mazerolles à Ottomville, ont ainsi pu être équipées de nouvelles décorations qui contribuent à l'ambiance chaleureuse et festive de notre commune.



En complément de ces installations, les membres du Conseil Municipal (Fabienne Tutin, Jacky Beckerich, Martin Muller) et Michel Cadra ont apporté leur touche personnelle : un grand sapin a été décoré devant la salle des fêtes, tandis que plusieurs sculptures originales réalisées par Michel ont retrouvé leur place dans le village pour le plus grand plaisir des yeux.





# MOTS DES ASSOCIATIONS

## Trois associations, un village vivant

Dans chaque commune, la vie associative est précieuse, même lorsqu'elle repose sur une poignée de piliers solides. Ici, trois associations font battre le cœur de notre village et rapprochent habitants et familles.

**Le Conseil de Fabrique** veille à préserver notre patrimoine religieux et culturel, entretenant l'église et organisant des moments de rassemblement qui nous relient à nos racines.

**La Chorale Sainte Odile**, fait vibrer nos cœurs lors des fêtes et des célébrations, et offre à chacun l'occasion de partager la joie du chant, dans une ambiance conviviale et festive.

Enfin, **l'Association des Parents d'Elèves d'Ottonville Ricrange**, soutient nos enfants et nos familles, en organisant des événements et en créant des liens entre les générations.

Ces trois associations, modestes en nombre mais grandes par leur engagement, illustrent parfaitement l'esprit de notre village : entraide, partage et convivialité. Grâce à elles, notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, se rencontrer et créer des souvenirs ensemble.



En cette fin d'année 2025, les associations qui ont manifesté leur désir de partager quelques mots avec la population, vous adressent ces quelques lignes. Bonne lecture !

## MJC : DERNIER APPEL

Vous le savez sans doute, la **Maison des Jeunes et de la Culture d'Ottonville** (MJC) est en sommeil depuis plusieurs mois. Le moment est venu de décider de son avenir. Une Assemblée Générale se tiendra le dimanche **22 février à 10h00** dans la salle des fêtes du village. Cette réunion déterminera soit la relance de l'association, soit sa clôture définitive. Habitants du village, forces vives, bénévoles d'hier et d'aujourd'hui : votre présence est essentielle. Sans mobilisation, il n'y aura plus de MJC. Venez nombreux pour débattre, proposer, construire... ou dire au revoir...

Bonnes âmes vaillantes, le village a besoin de vous !

Damien Kremer, Président de la MJC.



## CHORALE SAINTE ODILE

Fidèle au poste pour rendre service.

Animation des messes locales avec notre organiste Madame Cathy Gaspard. Merci à nos organistes remplaçants Messieurs Bernard Schoumacher et Jérôme Thomas.

Participation de l'Interchorale au concert de l'Avent sous la houlette de Martial Schmit. Cette année le 20 décembre à 20h00 en l'église Saint-Ruf de Téterchen, avec la participation de la chorale Entr'2 de Grosbliederstroff et les enfants de l'école de Téterchen, au profit de l'association ASL-HSP France. Entrée Libre.

Soutien aux chorales des villages alentours et merci au soutien des choristes des villages alentours.

Les personnes aimant le chant liturgique sont les bienvenues.

Les choristes se joignent à moi pour vous souhaiter une **BONNE ANNEE 2026**. Prenez soin de Vous.

Le Président Denis Diedrich.

## APEOR

Le mot de la trésorière,

L'année 2025 aura été courte, mais particulièrement intense pour l'association de parents d'élèves (APEOR d'Ottonville-Ricrange). En seulement quatre mois d'existence, notre jeune association a déjà prouvé que l'énergie collective et la bonne volonté peuvent accomplir de belles choses.



Quelques chiffres parlent d'eux-mêmes :

Environ 60 kg de pommes de terre épluchées,

15 kg d'oignons,

30 kg de potirons,

Près de 500 messages échangés entre les membres pour organiser, ajuster, prévoir...

Et autant de fous rires que de jours d'activité, parce que l'engagement se fait aussi dans la bonne humeur !

Grâce à ces efforts et à l'implication de chacun, l'APEOR a pu réaliser environ **1 700 € de bénéfices**, intégralement destinés à l'école et aux enfants du village. Un résultat très encourageant pour une première année aussi courte.

Ces débuts prometteurs nous donnent confiance et motivation pour l'année 2026, que nous allons entamer avec enthousiasme, de nouvelles idées et l'envie de faire encore mieux. Nous souhaitons poursuivre sur cette belle dynamique afin d'obtenir des résultats toujours plus positifs au profit des enfants d'Ottonville-Ricrange.

Un grand merci à tous les bénévoles, parents et soutiens qui rendent cette aventure possible. Merci aux habitants d'avoir répondu présents lors de nos actions !

La trésorière de l'APEOR , Aurélie

*Bonne Année*



### Le Conseil de Fabrique à l'œuvre...

#### 8 Décembre: Kappelfescht à Ricrange

La tradition est respectée: une messe solennelle a été célébrée sur place avec la participation de deux officiants : l'abbé Gérard Kayser, ancien curé du secteur et l'abbé Augustin Otchopko nouvellement nommé. Les chorales de Denting, Ottonville et Boulay ont contribué à rehausser le niveau festif de cette célébration. Les fidèles, généreusement présents, ont rappelé l'importance de la survie de cette habitude dans cette chapelle toute simple mais accueillante.

Et la tradition profane perdure... Les fidèles extérieurs au village, qui venaient assister à la messe le matin, étaient invités à déjeuner par les familles de Ricrange pour être sur place à l'heure des vêpres. Aujourd'hui les vêpres ne sont plus célébrées, mais l'esprit initial met toujours en avant le culte solennel, fraternel où le divin et l'humain sont intimement liés.

#### Questions matérielles :

**En juin :** collecte pour entretien et chauffage de l'église : 1990€

**En novembre :** l'opération Beaujolais Nouveau a généré un bénéfice de 600€

L'église, c'est l'âme du village : il faut l'entretenir ! Merci aux généreux donateurs, n'hésitez pas, restez fidèles à vos principes ! La participation de tous reste le principe de base. Merci également aux petites mains discrètes (logistique, fleurissement, nettoyage, linge) qui assurent le bon fonctionnement de l'église.

#### Perspectives pour 2026 :

**Dimanche 25 janvier 10h30 :** Ne manquez pas la messe à l'église d'Ottonville en l'honneur de St Paul avec pour commencer :

#### UN GRAND JEU DE PISTE À L'INTERIEUR !

l'occasion pour chacun, enfant ou adulte, proche ou éloigné de l'église, de re-découvrir avec St Paul pour guide, notre patrimoine religieux grâce aux vitraux (la BD du passé), aux statues et aux signes chrétiens qui abondent dans le chœur et la nef. Les églises sont des pierres vivantes, des bâtiments qui racontent une histoire...Notre histoire ! Avec le concours de Patrick Arl, diacre et Victor Benz responsable diocésain art sacré.

**Lundi 2 février 18h :** fête de la lumière à la chapelle de Ricrange. Mise à disposition de bougies.

**Dimanche 31 août 10h30 :** Fête des récoltes à Ottonville

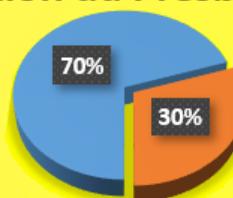
**Chantier d'été :** réfection du plancher de la sacristie à Ottonville.

Pour information, voilà l'évolution annuelle de notre emprunt :

#### Emprunt pour la rénovation du Presbytère

■ Restant à rembourser

■ Montant déjà remboursé au 1er Janvier 2026



Faire vivre une paroisse c'est : s'investir, tisser des liens, intégrer du nouveau dans l'ancien... Tous ces éléments contribueront à l'AUGMENTATION du GOÛT d'LA VIE !

#### Meilleurs vœux pour 2026

Les Fabriciens locaux toujours engagés : Martine Becker, Pierre Delon, Thiphannie Macia- Nagel, et Alex Reinartz.

# INFORMATIONS DIVERSES OTTONVILLE

**ELECTIONS MUNICIPALES**  
15 et 22 mars  
**2026**

## UN RENDEZ-VOUS DÉMOCRATIQUE IMPORTANT POUR NOTRE COMMUNE

Les prochaines élections municipales se tiendront le **dimanche 15 mars 2026**. À cette occasion, les électeurs seront amenés à choisir les onze conseillers municipaux qui représenteront notre commune pour les six années à venir. Ces élections constituent un moment essentiel de la vie démocratique : le conseil municipal prend en effet de nombreuses décisions qui touchent directement au quotidien (voirie, écoles, espaces verts, vie associative, etc.). À partir du scrutin de 2026, il ne sera **plus possible de modifier un bulletin de vote : rayer, ajouter ou remplacer un nom rendra le bulletin nul**. Il faudra donc déposer dans l'urne le bulletin **tel qu'il est imprimé** avec la liste complète. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. Vérifiez donc votre inscription sur celles-ci ! En vous rendant sur <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>, vous pouvez si besoin, en quelques clics, vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

## ACQUISITION D'UNE ÉPAREUSE



Réuni en séance ordinaire le **10 octobre** dernier, le Conseil Municipal a autorisé l'acquisition d'une épaveuse destinée à renforcer les moyens d'entretien des espaces verts. Cet équipement permettra notamment d'intervenir le long du ruisseau, où roseaux et autres végétations prolifèrent, mais également sur les voies communales bordées de buissons et d'arbustes. Il sera aussi mobilisé pour certains travaux forestiers, tels que l'entretien des cloisonnements d'exploitation ou sylvicoles. Propriétaire d'une importante surface forestière et de nombreux chemins entourés de végétation, la commune a souhaité compléter son parc de matériel avec un équipement spécifiquement adapté à la gestion des abords et des zones boisées. L'achat de cette épaveuse s'inscrit dans une démarche d'optimisation des moyens techniques et de réduction des coûts de sous-traitance, conformément aux pratiques observées dans des collectivités de taille comparable. À l'issue de l'analyse comparative de quatre devis, le Conseil municipal a retenu l'offre de la SARL ETS GODINEAU qui propose la meilleure solution technique pour l'acquisition du modèle FERRI T470P, pour un montant de **21 550€ HT**.

## NOUVELLE ADRESSE E-MAIL

Suite au changement de notre opérateur, la mairie a modifié son adresse de contact. Nous vous remercions de bien vouloir adresser désormais l'ensemble de vos demandes dématérialisées à l'adresse suivante :

**mairie@ottonville.fr**

## J'AIME LA NATURE PROPRE

Initiée par la Fédération Nationale des Chasseurs, l'opération « J'aime la nature propre », avait pour objectif de nettoyer et de préserver la nature qui nous entoure. Grâce à l'implication et à l'enthousiasme des enfants de l'école, cette 1<sup>e</sup> édition organisée au printemps dernier, a rencontré un très beau succès. Forts de cette belle mobilisation, le nettoyage de printemps sera reconduit le **6 mars prochain** !

## PLAN DE RELANCE

La forêt d'Ottonville constitue l'une des principales richesses de la commune. À plusieurs reprises, nous avons déjà informé les habitants sur le plan de relance dont a bénéficié Ottonville, comme de nombreuses autres communes françaises (voir bulletin n°35). Malgré les subventions de l'État, la replantation aujourd'hui nécessaire représente encore une charge financière importante pour la municipalité. Le taux de reprise des jeunes plants ayant été très faible — seulement 34 % dans la parcelle 34 — il a fallu procéder à l'acquisition de nouveaux plants pour regarnir la forêt communale. Ainsi, en cette fin d'année 2025, **7 177 jeunes arbres** ont été replantés : 2 762 pins Laricio de Calabre, 1 025 pins noirs d'Autriche et 882 chênes pubescents pour un coût total de **7 089 € HT**.

Dans les prochains mois, ces plants devront être marqués afin de faciliter les futurs travaux de nettoyage et de décloisonnement.

La municipalité lance donc, dès à présent, un **appel aux adultes bénévoles**, motivés et de bonne volonté, pour participer à la mise en place des piquets qui permettront de visualiser facilement les nouveaux plants. Si vous êtes intéressés, envoyez un message à la mairie à l'adresse : [mairie@ottonville.fr](mailto:mairie@ottonville.fr)

L'arrivée de plans avant leur plantation, impressionnant non ? Et c'est sans compter les 13 000 piquets peints par Michel qui attendent sagement, à leur tour, leur future mise en place.



## CHRONIQUE DE DÉTRITUS EN LIBERTÉ

Dans notre village, certains déchets ont visiblement pris goût à l'aventure. Les voilà en vadrouille le long des routes communales, en randonnée sur les chemins ou en pleine méditation dans les bois. De vrais baroudeurs ! Le pneu admire le paysage, le sac plastique danse la valse avec le vent et les papiers font tapisserie forestière. Étrangement, ces détritus semblent souffrir d'une allergie sévère aux poubelles, conteneurs et déchèterie pourtant prévus à cet effet. Trop propres ? Trop pratiques ? Trop... logiques ? Mystère. Les déchets préfèrent clairement la liberté : hors de question d'être enfermés quand on peut s'épanouir au bord d'un fossé !

Mais nos chemins ne sont pas seulement le théâtre des déchets en cavale... Ils accueillent aussi une autre forme d'expression très personnelle : les crottes de chien laissées en liberté sur les trottoirs, les voies communales et parfois même sur les propriétés privées. Là encore, un mystère : le chien a fait son œuvre, mais le maître, lui, a disparu sans laisser de trace -ni de sac- ! Petit rappel plein de bon sens : ramasser, c'est bien. Laisser, beaucoup moins. En plus d'être peu élégant pour les chaussures et les voisins, ne pas ramasser les déjections canines peut coûter une amende. Et non, la pluie n'est pas considérée comme un service de nettoyage communal ! Alors, rappelons-le gentiment : un déchet heureux est un déchet bien jeté, et une promenade réussie et belle est une promenade sans mauvaise surprise sous la semelle. La poubelle n'est pas un monstre, le sac à crottes non plus, et nos chemins préfèrent les promeneurs consciencieux... aux détritus trop nombreux...

Bref, rendons aux déchets et aux déjections leur vraie vocation : finir là où ils doivent être, et non en pleine nature.

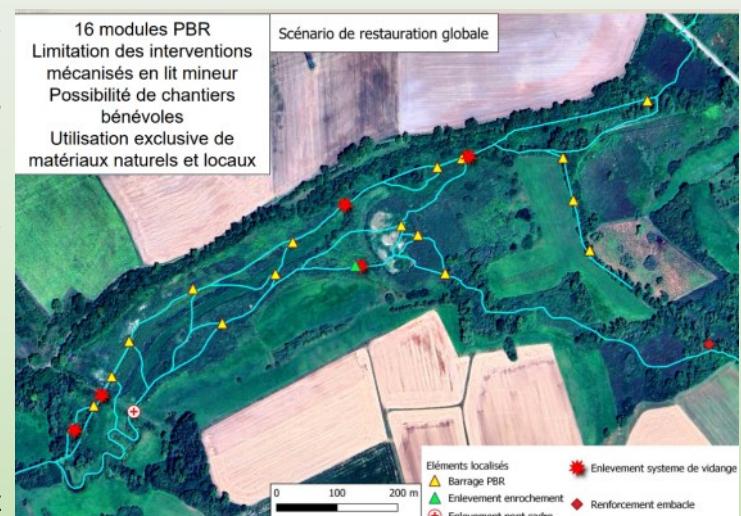
Sacs, pneus, bâches, crottes... le choix est vaste !



# RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA ZONE HUMIDE

Les membres du comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) se sont réunis à Velving le **14 novembre 2025** afin d'examiner le projet de restauration de la zone humide. Ce projet de restauration est le résultat d'une étude menée sur le fonctionnement hydrologique de la Réserve Naturelle. Cette étude a débuté suite à l'observation de dysfonctionnements au niveau des prises d'eau existantes permettant d'alimenter les deux zones palustres (« étangs ») : 80% du débit passe actuellement dans l'étang et non dans le cours d'eau comme cela devrait être le cas. Ces dysfonctionnements doivent être corrigés pour répondre aux exigences de la loi sur l'eau. En parallèle de ce constat, le Maire d'Ottonville avait alerté les gestionnaires de la Réserve naturelle sur des **inondations survenues** au niveau de **plusieurs habitations** situées en aval du ruisseau. Cette problématique a ainsi été intégrée aux réflexions du projet de restauration.

Dans ce contexte, la réunion a permis de présenter un projet d'envergure visant à restaurer durablement le fonctionnement hydrologique du site et d'aider le plus possible, à l'échelle de la Réserve naturelle, à lutter contre les inondations en aval. Ce projet prévoit notamment de redonner une place importante au cours d'eau sur la Réserve afin d'augmenter les surfaces d'expansion de crues **de plusieurs hectares**, ce qui aura pour effet d'accroître la capacité de rétention des eaux. Le projet inclut l'aménagement d'ouvrages adaptés, inspirés notamment des **barrages naturels réalisés par les castors** (voir article suivant), afin de ralentir les écoulements et de renforcer la protection du village lors des épisodes pluvieux intenses. Cette démarche s'inscrit pleinement dans une gestion durable du territoire et dans la prévention des risques naturels. En complément, une visite de terrain s'est tenue le **lundi 15 décembre 2025**, à l'initiative de la Région Grand Est et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CEN Lorraine), en présence des communes de Velving, Téterchen, Ottonville et Eblange, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ainsi que de l'EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied. Cette rencontre a permis de présenter concrètement, sur site, les travaux envisagés et les ouvrages existants, tout en favorisant les échanges entre les partenaires. Le projet poursuit plusieurs objectifs majeurs : répondre aux obligations réglementaires issues de la loi sur l'eau, mener une restauration écologique ambitieuse en faveur de la biodiversité, et contribuer à la réduction du risque inondation, notamment pour la commune d'Ottonville. À l'issue de la visite, l'ensemble des partenaires a exprimé son adhésion aux orientations proposées. Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et des financements nécessaires, les premières étapes pourraient être engagées **dès 2026** avec l'aménagement d'une zone tampon et la mise en place d'ouvrages de type barrage castor, puis se poursuivre en 2027 par des travaux de terrassement, la suppression de digues existantes et l'installation de nouveaux ouvrages. Ces interventions permettront de ralentir les écoulements, de stocker l'eau au sein des zones humides et de contribuer à la fois à la réduction du risque inondation et au soutien des débits en période de sécheresse.



Personnels de la RNR et élus réunis pour la photo de groupe



# ARTICLE

## LE CASTOR, UN INGÉNIEUR NATUREL

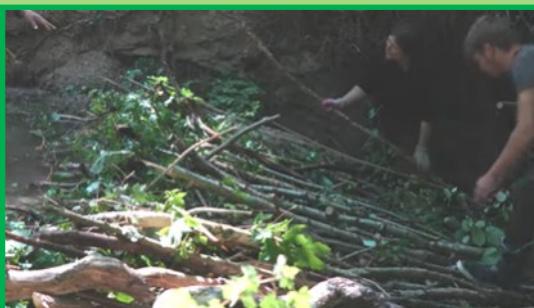
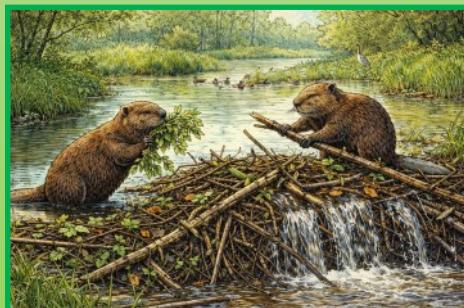
Longtemps considéré comme disparu de nos territoires, le castor connaît depuis plusieurs années un retour remarquable (voir bulletin n°31). Cette dynamique se traduit par une implantation au sein de la zone humide du Moulin de Velving Téterchen, comme en témoignent les nombreux indices observés sur le terrain : arbres rongés, berges grattées et construction d'ouvrages caractéristiques, notamment des barrages (voir photos ci-dessous).



Troncs rongés, barrage : des signes évidents de la présence des castors !

barrières ont pour effet de créer, aux alentours, des sols éponges capables de se remplir d'eau et surtout de la retenir. C'est cet impact concret et durable qui intéresse grandement. Dans la zone humide, des ouvrages de type castor « low tech » aussi nommés modules PBR (voir photo de droite ci-dessous) pourraient ralentir naturellement l'écoulement des eaux, favorisant ainsi leur dispersion et leur infiltration dans les sols, notamment lors

De la nature à la construction humaine : un même but, celui de ralentir l'écoulement de l'eau



### Un impact positif sur l'écoulement de l'eau

Animal discret et principalement actif au crépuscule, le castor joue un rôle majeur dans le fonctionnement des milieux aquatiques. Souvent qualifié « **d'ingénieur des rivières** », il est capable de modifier durablement son environnement en construisant des barrages avec des branchages. Ces

des épisodes de fortes pluies ; mais ils pourraient aussi contribuer à la remise en eau de secteurs temporairement asséchés. Ces aménagements naturels participeront ainsi au maintien et à la restauration du caractère humide du site.

### Points positifs sur la biodiversité :

Les retenues créées favorisent donc l'apparition de mares et de zones inondées, offrant des habitats propices à de nombreuses espèces : amphibiens, libellules, insectes aquatiques, oiseaux et petits mammifères. En ce sens, la présence du castor constitue un atout pour la biodiversité locale et un indicateur positif de la fonctionnalité écologique de la zone humide de Velving Téterchen.

### Ce qu'il faut retenir :

Dans un contexte marqué par des épisodes de sécheresse plus fréquents et des pluies parfois très intenses, l'action du castor prend tout son sens sur le plan hydraulique. En stockant l'eau dans la zone humide, ces ouvrages complétés et renforcés par les ouvrages castor « low-tech » ou modules PBR contribueront à **limiter les ruissellements rapides vers l'aval**, participant ainsi à la réduction du risque d'inondation pour les secteurs situés en contrebas, tout en soutenant les débits en période de basses eaux. La présence du castor s'inscrit en cohérence avec les projets de restauration de la zone humide portés par les différents partenaires institutionnels.

# RÉSUMÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX de JUILLET à DÉCEMBRE 2025

(l'intégralité des contenus est disponible sur le site internet [www.ottonville.fr](http://www.ottonville.fr) ou en mairie)

## CONSEIL MUNICIPAL du 10 OCTOBRE 2025

### Point 1 : Tarif bois d'affouage 2026 et état d'assierre 2026

La délibération du 18/11/2024 fixait le prix du bois d'affouage à 15€ TTC le stère, Monsieur le Maire propose de conserver le prix du stère du bois d'affouage à 15€ TTC. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition.

### Point 2 : Tarif droit de passage pylône radiotéléphonique situé section 10 n°54

La Commune d'Ottonville est propriétaire d'une parcelle forestière (section 10 n°56) traversée par une voie privée de 350 mètres, soumise à une servitude de passage au profit des opérateurs de télécommunications souhaitant accéder au pylône radiotéléphonique implanté sur la parcelle voisine (section 10 n°54). Après délibération, le Conseil Municipal décide qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, une indemnité unique et identique de 150€ sera due par les opérateurs de télécommunications pour l'accès au pylône (servitude de passage).

### Point 3 : Achat d'une épareuse

La commune d'Ottonville, dans le cadre de l'entretien de ses espaces verts, voies communales et dépendances, doit renouveler son parc de matériel dédié à la gestion des abords et des zones boisées. Trois devis ont été sollicités auprès de fournisseurs spécialisés. Avoir exposé des devis, le Conseil autorise, dans la limite d'un budget maximal de 35 400 € TTC (montant du devis le plus élevé), l'acquisition de ce matériel. C'est la proposition faite par AGRIMAT pour le modèle d'épareuse FERRI T470P, au prix de 23 040 TTC, qui a été choisie et validée, à l'unanimité, en raison de sa conformité aux besoins techniques, son coût maîtrisé, la garantie proposée, etc.

### Point 4 : Travaux d'électricité à la salle des fêtes

Le Conseil Municipal décide de surseoir à sa décision d'entreprendre ces travaux compte tenu de leur montant trop élevé.

### Point 5 : Modification des statuts de la CCHPB

Le Conseil Municipal de la commune d'Ottonville a pris connaissance de la délibération de la CCHPB en date du 18 septembre 2025, portant sur la modification des statuts de la communauté de communes, conformément à l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces modifications.

### Point 6 : Appel à candidatures suite à résiliation du bail de fermage GAEC de l'Espoir

Par lettre en date du 26 septembre 2025, le GAEC de l'ESPOIR, exploitant agricole situé 6 Rue de l'Église à Valmunster et représenté par M. CHAMPLON Jean-Marc et Mme DUCHAUX Marguerite, a notifié à la commune d'Ottonville sa décision de résilier le bail de fermage portant sur les parcelles suivantes :

- Section 3, n°122 d'une contenance de 1Ha 90a 96ca ;
- Section 4, n°04 d'une contenance de 1Ha 30a 87ca et 12 d'une contenance de 1HA 81a 81ca.

Cette résiliation, effective au 31 décembre 2025, intervient en raison de la cessation d'activité du GAEC. Conformément aux dispositions du Code rural et de la pêche maritime (articles L. 411-31 et suivants), la commune, en sa qualité de bailleur, est tenue de procéder à un nouvel appel à candidatures afin d'assurer la continuité de l'exploitation des terres concernées. Il est précisé que M. DUCHAUX Henri, membre de la famille exploitante, a exprimé son intention de reprendre l'exploitation desdites parcelles. Toutefois, afin de garantir la transparence et l'égalité de traitement entre les candidats potentiels, la commune se doit d'organiser une procédure formalisée d'appel à candidatures, ouverte à tout porteur de projet agricole répondant aux critères légaux et aux objectifs de développement durable du territoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lancer un appel à candidatures pour la reprise du bail de fermage et de fixer un délai de dépôt des candidatures à deux mois à compter de la publication de l'appel (mairie, sur le site internet de la commune et dans la presse locale - RL- pour une durée minimale de 30 jours)

### Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du litige opposant la commune et la générale des eaux concernant une facture basée sur une consommation liée à une fuite située avant le compteur d'eau (au niveau de l'ancien terrain de foot). Les travaux de voirie rue de la forêt vont démarrer le 13/10/2025.

## CONSEIL MUNICIPAL du 24 OCTOBRE 2025

### Point 1 : Modification délibération achat d'une épareuse du 10/10/2025

Le 10 octobre, le Conseil Municipal avait validé le devis proposé par AGRIMAT pour l'acquisition d'une épareuse « « FERRI T470P » d'un montant de 23 040 € TTC. Un nouveau devis, transmis par la SARL ETS GODINEAU, propose une meilleure solution technique pour un montant de 25 860 € TTC. Ce devis, bien que légère-

ment supérieur en coût (+11,4 % par rapport au choix initial), présente des avantages significatifs si bien que par délibération, le Conseil autorise, à l'unanimité, le Maire à engager la dépense correspondante et à signer tous actes et documents nécessaires à la réalisation de cette acquisition.

## **Point 2 : Modification budgétaire**

Le Conseil municipal d'Ottonville est saisi d'une proposition de modification budgétaire visant à financer l'acquisition d'une épouse et à réaffecter des crédits d'investissement entre plusieurs opérations, afin de dégager les ressources nécessaires sans alourdir la pression fiscale. Cette réallocation s'inscrit dans une logique de rigueur budgétaire et de priorisation des projets. Les ajustements budgétaires proposés sont validés à l'unanimité.

## **Point 3 : Remboursement cadeau du garde-forestier**

Monsieur FUNAZZI Christian, agent de l'ONF, est parti en retraite en octobre 2025. Les communes d'Eblange, Roupeldange, Guinkirchen, Hinckange, Volmerange, Condé-Northen et Ottonville-Ricrange, où il a exercé ses missions, lui ont offert un cadeau de départ d'une valeur de 797,90 € (facture Amazon). Il est proposé que chaque commune participe à hauteur de 100 € au financement de ce cadeau et que la commune d'Ottonville prenne à sa charge la différence de 197,90€ compte tenu de la superficie de la forêt d'Ottonville, plus importante que celles des autres communes. Après délibération, le Conseil accepte et autorise le principe du remboursement par les communes partenaires, sur la base d'une répartition équitable et mandate le Maire pour engager les démarches administratives et financières nécessaires.

## **Questions diverses :**

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h
- réunion prévue le 13 novembre concernant les crues du ruisseau avec l'EPAGE des 3 Nieds.

## **CONSEIL MUNICIPAL du 19 DECEMBRE 2025**

### **Point 1 : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement année 2024**

Suite à la lecture du rapport, le Conseil le valide à l'unanimité. Le rapport est mis à la disposition du public en Mairie et consultable aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

## **Point 2 : Location terrain communal**

Le conseil municipal prend acte de la résiliation du bail de fermage consenti au GAEC de l'ESPOIR pour les parcelles suivantes : Section 3, n°122 (1 ha 90 a 96 ca) ; Section 4, n°04 (1 ha 30 a 87 ca) et n°12 (1 ha 81 a 81 ca), à compter du 31 décembre 2025 et décide, à l'unanimité, d'autoriser l'attribution du nouveau bail de fermage à M. DUCHAUX Henri, demeurant 6 Rue de l'église 57220 VALMUNSTER. Les modalités sont les suivantes : Durée : 9 ans (renouvelable par tacite reconduction, art. L. 411-5 du Code rural) ; Prix : 76 €/Ha/an, indexé annuellement sur l'indice des fermages (INSEE)

## **Point 3 : Convention chemin piétonnier avec la Département**

Dans le cadre de la réalisation du Chemin de Vie, il a été nécessaire d'occuper une partie du domaine public départemental (N°154F) et une convention avait été élaborée entre les deux parties. Après exposé des faits, le Conseil autorise à l'unanimité la signature de cette convention.

## **Point 4 : Mise en place de portage de repas**

A la demande de l'association APEOR, la commune s'est rapprochée de la CCHPB afin de mettre en place un partenariat pour la mise en place du dispositif de tarification sociale de la restauration scolaire dite « cantine à 1€ ». Après avoir donné lecture aux membres du conseil municipal de la proposition de convention de partenariat entre la CCHPB et la commune d'Ottonville, il est proposé au Conseil Municipal :

- De mettre en place la tarification sociale des repas à la cantine, dite cantine à 1€
- D'adopter la grille tarifaire suivante :

Tranche 1 : 1€ pour les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1 000€

Tranche 2 : 2,50€ pour les familles ayant un quotient familial compris entre 1 001€ et 1 300€ inclus

Tranche 3 : 4,10€ à 4,30€ pour les familles ayant un quotient familial supérieur ou égal à 1 301€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de mettre en place la tarification sociale des repas à la cantine, dite cantine à 1€ et d'adopter la grille tarifaire citée auparavant.

## **Questions diverses :**

Pas de questions.

## LE PARLER D'AUTREFOIS : LE LOTHRINGER PLATT

Le court article présent à la fin du précédent bulletin a connu un vif succès et nombreux ont été les retours positifs. Pour le plaisir de chacun, voici donc un petit jeu très simple : à vous d'associer correctement les mots ou expressions en « Platt » à leur image traduite en français. Tendez l'oreille, en Platt, tout est question d'écoute !

« ça geht's ? »	▪	▪ un moineau	
« un Schtempel »	▪	▪ la gueule	
« les Gummi Stivel »	▪	▪ le lave-pont	
« le RückSack »	▪	▪ ça va ?	
« le Schrupatt »	▪	▪ le vomi	
« une Schnect »	▪	▪ le tampon	
« la Schness »	▪	▪ le sac à dos	
« les Schlapp »	▪	▪ au revoir !	
« le Kotz »	▪	▪ un escargot	
« la Fratz »	▪	▪ les pantoufles	
« le Schpatz »	▪	▪ la morve	
« Édè ! »	▪	▪ les bottes de pluie	
« le Schnudell »	▪	▪ le visage/la face	

Les réponses au jeu seront publiées sur le site internet

Pour en savoir plus sur ce patois, rdv avec l'association linguistique pour la défense et la promotion du francique mosellan : « Gau Un Griis » !

Bouclage : 22 décembre 2025 Impression : 30 décembre 2025

Les Échos d'Ottonville - Ricrange n° 37 - juillet à décembre 2025

Édité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville - Ricrange - tél. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédactrice en chef : Carine Zannier - Journalistes : Martine Becker - Cindy Dorvaux - Aurélie Lechner - Alan Pierre - Claire Turck - Carine Zannier.

Crédits photo : Cindy Dorvaux - Julien Frisch - Aurélie Lechner - Mireille Lenhard - Gérard Simon - Fabienne Tutin - Carine Zannier.

Conception, maquette, impression : Mairie.

Tirage à 200 exemplaires.

Ne pas jeter sur la voie publique

